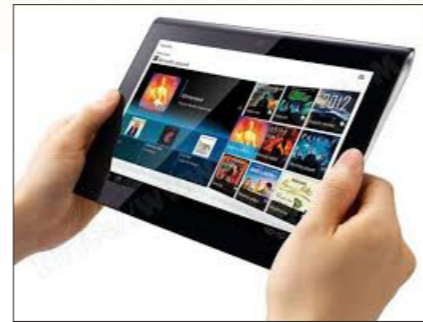


## CHOSE PROMISE, CHOSE DUE!



Nos survêtements sont arrivés et chaque joueur porte fièrement les couleurs de notre club. Nous organiserons prochainement une remise officielle en présence de nos sponsors. Actuellement et pour le mois d'avril, notre tombola se déroule chez différents commerçants du village (Boulangerie Vaudescal, Coiffeur Diminutif, Café de la place, Épicerie Rouge). Chaque participant offre un lot, en plus de deux premiers lots que nous proposons : une TV 80 cm et une tablette tactile. Tirage au sort le 4 Mai, en présence d'au moins un membre de la municipalité. Enfin, nous organiserons prochainement notre premier tournoi de foot. A cette occasion, vous découvrirez et/ou redécouvrirez le foot loisir au stade de foot de Senan. Sportivement, après une coupure hivernale entre fêtes de fin d'année et intempéries, notre championnat et les entraînements ont repris leur rythme toujours dans notre esprit convivial et familial. Suivez le Senan Football Club. <https://senanfc89.wixsite.com/senanfc>



## ECOLE MULTISPORTS

Depuis début septembre, vingt enfants scolarisés à SENAN participent à l'école multisports tous les mardis soir de 16h45 à 17h45. Les séances, encadrées par un éducateur sportif diplômé de l'association Profession Sport Yonne, ont lieu à la mairie ou au city-stade selon le sport proposé : lutte, badminton, hockey, boxe, ... Toutes les trois semaines, les enfants s'initient à un nouveau sport. Le matériel est mis à disposition par le Conseil Départemental de l'Yonne. Le planning des activités est géré par la Communauté de Communes de l'Aillantais. La commune de SENAN met à disposition les locaux et le personnel d'accompagnement.



## CARNET

- Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :  
- Monsieur Gilbert GARNIER, né le 15 avril 1923, le 13 février 2018.  
- Monsieur François MASSOT, né le 1er février 1927, le 6 mars 2018.  
Nous présentons à leur famille et à leurs proches toutes nos condoléances.
- La mairie de Senan a enregistré un Pacte civil de solidarité (PACS), le 23 janvier 2018, entre :  
Madame Christelle TANTOT et Monsieur Thierry PERRIGNON.  
Tous nos vœux de bonheur.  
Nous vous rappelons que les PACS sont reçus en mairie depuis le 1er novembre 2017.

## LA CROIX-ROUGE SUR ROUES

Une fois par mois désormais, le 1er lundi du mois, les bénévoles de la Croix-Rouge s'arrêtent à Aillant sur Tholon pour une distribution alimentaire accordée sous conditions de ressources. Le prochain passage du camion est prévu le **7 mai 2018 de 14 à 16 heures.**



### MAIRIE DE SENAN

**Adresse**  
1, rue d'Aillant-sur-Tholon - 89710 SENAN  
**Horaires d'ouverture**  
Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00  
Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00  
Vendredi : de 16 h 00 à 19 h 00  
Samedi : sur rendez-vous  
**Contacts**  
Téléphone : 03 86 63 46 90  
Télécopie : 03 86 63 48 99  
Courriel : [mairie.senan@wanadoo.fr](mailto:mairie.senan@wanadoo.fr)  
Site : [communedesenan.jimdo.com](http://communedesenan.jimdo.com)

# l'écho de Senan

Bulletin d'information de la commune de Senan - AVRIL 2018



## LE MOT DU MAIRE

*Le printemps est bien là, le soleil est plus généreux, les narcisses, les tulipes sont en fleur.*

*Cette saison est aussi la période des prévisions budgétaires. Des investissements permettant l'amélioration du cadre de vie de chacun sont inscrits au budget : la continuité de la mise en accessibilité des bâtiments communaux, l'extension du réseau d'éclairage public rue du Champ de Foire, le changement des appareillages des luminaires en LED dans le centre bourg, l'acquisition de terrains vers le stade municipal...*

*Des travaux importants pour notre commune, prévus depuis le début de notre mandat, seront enfin réalisés cette année. Il s'agit de la restauration du bâtiment et des abords de la mairie - salle des fêtes et de la création d'un trottoir rue de Joigny sur 1,3 km. Sur le budget annexe, la tranche de raccordement au réseau d'assainissement collectif, attendue et*

*promise depuis longtemps, se poursuit. Les maîtres d'œuvre ont commencé leur mission. Toutes ces opérations nécessitent un recours à l'emprunt. Une légère hausse de la fiscalité permettra de rembourser une partie du capital des emprunts. J'en profite pour rappeler que tous les investissements réalisés depuis 2014, ont été autofinancés par la collectivité (l'achat de la maison Millon, la restauration des contreforts de l'église et son chauffage, la création d'un site cinéraire, d'un parking au cimetière, d'un city-stade, l'entretien annuel de la voirie communale...)*

*L'ensemble de ces réalisations contribue ainsi à agrémenter notre cadre de vie, à renforcer la sécurité, à permettre aux artisans et commerçants de travailler dans de bonnes conditions et à nos associations de présenter tout leur talent et leur investissement.*

*Bien amicalement,  
Votre maire, Gérard CHAT*

## ÉDITORIAL

Monsieur le Maire, dans son mot, a tracé les grandes orientations des travaux effectués et projetés au cours des dernières années et pour l'avenir. Je voudrais compléter son propos en donnant quelques indications chiffrées sur notre budget communal, voté en conseil municipal le 9 avril dernier et vous faire connaître les opérations d'investissement réalisées en 2017, sans entrer dans les détails et vous submerger de chiffres. Quelques exemples cependant de réalisations:

- City-stade : 50048€
  - Éclairage pour certaines voies communales : 10162€
  - Travaux de l'église (surtout liés à la sécurité) : 46433€
  - École (achat de tables et chaises) : 3017€
- Pour l'année 2018, nos investissements seront beaucoup plus ambitieux dans la mesure où nous engagerons des travaux plus importants, annoncés en début de mandat. Qu'en juge par ces quelques pourcentages par rapport à nos investissements globaux:
- Travaux de rénovation et d'aménagement de la mairie : 58%
  - Trottoirs de la rue de Joigny : 28%
  - Mise en œuvre de l'accessibilité : 2%

Cela représente un investissement de plus d'un million d'euros, que nous équilibrons par des subventions, le recours à l'emprunt dans des limites très acceptables et les impôts locaux. A titre de comparaison,

le budget de fonctionnement de notre collectivité s'élève à 650000€ (charges de personnel, charges générales...).

Ajoutons pour être complet qu'un budget annexe (assainissement) prévoit en dépenses 90% de nos investissements pour la mise en service de l'assainissement collectif de l'ensemble de la commune (hors Chailleuse).

Les chiffres sont impressionnants mais les budgets présentés (commune et assainissement) sont maîtrisés et les emprunts souscrits restent bien inférieurs à nombre de communes de tailles équivalentes.

Je termine cet éditorial en changeant totalement de sujet, et comme disent les journalistes, sans transition.

Senan, hormis la départementale 955 qui la traverse de part en part, est une commune plutôt paisible. Comme l'était la petite ville de Trèbes, à côté de Carcassonne, qui a connu il y a quelques jours cet horrible attentat dans un supermarché fréquenté. Cela montre bien que nul lieu n'est à l'abri. Retenons cependant, outre le sacrifice du colonel Beltrame, la remarquable attitude des habitants de Trèbes, empreinte de dignité et de retenue. C'est une leçon qu'ils nous ont donnée. Faisons preuve, nous aussi, de solidarité et d'ouverture à autrui car c'est ainsi que se construit l'avenir.

François Bourguignon  
Contact : [francois.bourguignon@icloud.com](mailto:francois.bourguignon@icloud.com)



## DES ATELIERS CRÉATIFS POUR LES ENFANTS AU MUSÉE DE LADUZ

A quelques kilomètres de Senan, à Laduz, 22, rue de Monceau, se trouve un charmant musée des arts populaires, œuvre de toute la vie d'une famille, où sont exposés près de 100 000 objets parmi lesquels 300 jouets anciens (quilles en bois, poupées en carton bouilli, trains, soldats ou marionnettes...). Ce musée est ouvert de mai à juin de 14h30 à 18h30 les samedis, dimanches et jours fériés et en juillet et août tous les jours de 14h30 à 18h.

Des ateliers «jouets en bois» y sont proposés aux enfants de 8 à 10 ans environ. Après une sensibilisation au bois et aux fibres, des matériaux leur sont fournis (mousses, écorces, branches, fruits, planchettes...) qu'ils peuvent coller, visser et cheviller, accompagnés par un animateur, pour un coût de l'ordre de 13 euros par enfant pour un atelier d'une demi-journée. Les enfants repartent le soir avec le jouet qu'ils ont fabriqué.



Les ateliers fonctionnent tous les mercredis pendant les vacances scolaires du 11 au 25 avril. Pour tous renseignements contacter le 03 86 73 70 08 ou le 06 76 21 32 61

## ASSOCIATION «À TABLE, NOUS PRODUISONS POUR VOUS»



Sept producteurs de l'Aillantais ont décidé de créer une association pour une vente hebdomadaire sur la commune d'Aillant sur Tholon. Cette association de producteurs a pour but de promouvoir les richesses agricoles de notre canton et d'assurer aux consommateurs une alimentation saine et locale. Les ventes auront lieu le mardi soir de 17h30 à 19h30 dans un lieu qui reste à définir (une information sera donnée par presse, radio et publicité). Une réunion d'information aura lieu le mardi 24 avril prochain à 18h30 dans les locaux de la CCA à Aillant. La prochaine distribution aura lieu le 15 mai 2018.

Parmi les produits à votre disposition :

- des légumes bio
- des fromages de chèvre (de la Chèvre HEN'RY de Senan)
- des poulets élevés en plein air
- des vins de Bourgogne
- de la viande de porc
- du miel (d'Arnaud Ponchon de Senan)

Cette association fait suite à un travail lancé par la Communauté de Communes de l'Aillantais et de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne.



## QUELLE QUANTITÉ DE DÉCHETS PRODUISONS-NOUS ?

Chaque année en France, un habitant produit 354 kg d'ordures ménagères. Les calculs sont réalisés par l'Ademe à partir des tonnages des poubelles des ménages (hors déchets verts) collectées par les collectivités locales.

On peut aussi, comme le fait Eurostat afin d'effectuer des comparaisons internationales, évaluer la quantité de déchets municipaux par habitant. La quantité produite monte alors à 536 kg par an, et intègre en plus des déchets des ménages, ceux des collectivités et également une partie des déchets d'activités économiques.

Mais attention, ces chiffres ne sont que la partie émergée de l'iceberg de déchets produits en France chaque année : en prenant en compte les déchets professionnels (BTP, industrie, agriculture, activités de soin), on atteint 13,8 tonnes de déchets produits par an et par habitant.



## COMITÉ DES FÊTES

Après une pause de 10 ans, un concours de belote a été organisé le dimanche 18 mars.

Toutes les générations se sont retrouvées à la salle polyvalente : la plus jeune joueuse avait 12 ans et les plus âgés dépassaient les 80 ans ! 16 équipes se sont affrontées lors de 5 parties de 10 tours de cartes.

L'équipe gagnante est repartie avec, pour chaque joueur, un jambon et une bouteille de crémant. Chaque équipe a eu droit à un lot (cochon à détailler) et, comme le veut la tradition, l'équipe arrivée en dernière position est repartie avec la tête du cochon.



● Calendrier des manifestations 2018 :

- Dimanche 3 juin : 15ème randonnée pédestre (4 parcours de 10km à 15km)
- Samedi 25 août : 4ème édition de Sen'en Fête (au stade municipal)
- Dimanche 26 août : 29ème vide-grenier (au stade municipal)
- Samedi 13 octobre : 16ème soirée repas
- Samedi 8 décembre : Noël des enfants de SENAN scolarisés de la PS au CM2.

Contact : MALAVAL Isabelle 03 86 63 48 10. -

## PAËLLA ET MUSIQUE

L'association des parents d'élèves Hissez-Haut vous convie à une soirée paëlla accompagnée d'une animation musicale qui aura lieu le samedi 26 mai 2018 à la salle polyvalente de Senan à partir de 19 heures. Le prix du repas (un verre d'apéritif et ses petits fours, paëlla, salade, fromage, dessert et café) est au prix de 18 euros pour les adultes et de 12 euros pour les enfants de moins de 12 ans. Toute réservation devra être accompagnée de son règlement, attention nombre de places limitées. On vous attend nombreux ; à tout bientôt Hissez-Haut. Contact pour informations et réservations : Mme Lachenal, 2, rue de Paris - 89710 Senan. Tél. 03 45 85 91 96



## ASSOCIATION «LES CRÉATIVES»

Les ateliers des «Créatives» ont repris chaque 1er et 3ème samedis de chaque mois. Au planning, carterie, couture, peinture, art plastique, cuisine... N'hésitez pas à venir nous voir à la salle de la mairie, où vous recevrez des conseils pour votre déco d'anniversaire, mariage ou toute autre manifestation.

Nous serons heureux de vous recevoir.

Tél. 03 86 91 55 08 - 03 86 63 48 15 - 09 51 95 18 81

## VIGILANCE

Un administré nous signale un article de l'Yonne Républicaine du 19 mars, faisant état de la présence de chenilles processionnaires dans notre région. Cette information est totalement confirmée et doit être prise au sérieux. La chenille processionnaire occupe essentiellement le haut des résineux (pins en particulier, mais aussi sapins et cèdres) et plus rarement des chênes. Au printemps, elle descend en procession vers la terre pour s'y enfouir. C'est au cours de cette descente

qu'elle peut être très nuisible. En effet, son corps est couvert de poils, qui se dispersent dans la nature (quand la chenille est dérangée), renfermant une substance toxique, dont les effets sont dangereux : démangeaisons fortes, difficultés respiratoires, œdème. Le risque est encore plus marqué pour les animaux et notamment les chiens qui les reniflent ou les mangent, ce qui peut provoquer une nécrose de la langue ou des muqueuses. Pour l'humain ou l'animal, il est nécessaire de consulter un médecin ou un vétérinaire s'il existe une affection. Pas d'effolement cependant. Si



vous voyez une procession de chenilles, éloignez-vous et ne tentez pas de la traiter vous-même. C'est une affaire de spécialistes, qui ont un équipement particulier. La mairie pourra vous donner le nom et le numéro de téléphone d'une société compétente. En cas de prolifération massive, affectant plusieurs habitations, la mairie prendra les mesures nécessaires.